

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE COLLECTIVE AVEC LE DIRECTEUR DU 24 SEPTEMBRE 2015

À l'issue d'une Heure Mensuelle d'Information tenue le 17 septembre 2015, les agents avaient décidé d'envahir le CTL du 24 septembre 2015 consacré pour partie à la création du Pôle Contrôle Revenu Patrimoine (PCRP).

50 agents, accompagnés des élus en CTL de Solidaires Finances Publiques, CGT, FO et CFDT, se sont réunis ce 24 septembre devant la direction et ont interpellé le directeur.

Les agents ont exprimé de multiples inquiétudes :

-> La mise en place de PCRP prévoit la centralisation sur le seul site de Bourges de l'intégralité du Contrôle Sur Pièces (CSP) du département. Le CSP serait assuré par le transfert des 6 emplois de cellules expertise actuellement implantés dans les SIP de Bourges. Ces 6 agents participent activement aux missions de réception et à la saisie des déclarations dans les SIP. Qui assurera ces tâches à l'avenir ?

Les agents refusant de suivre la mission ou étant primés lors des mutations deviendront de fait ALD sur la Ran de Bourges.

Réponses de la direction :

Dans la mesure du possible, les agents ne seront pas affectés contre leur gré au PCRP.

-> Absence de protocole sur le contenu détaillé des missions du PCRP.

Les agents veulent pouvoir décider en toute connaissance de cause si le travail au sein du PCRP les intéresse et si le service sera correctement dimensionné avant la campagne de mutations nationales, soit décembre 2015.

Les obligations de résultat du PCRP font craindre une détérioration, voire la disparition des missions de la Fiscalité Immobilière, notamment la partie gestion.

Réponses de la Direction :

La DDFIP du Cher s'est engagée à définir très clairement les éléments du protocole **avant la campagne de mutations nationales**, afin que les agents puissent se déterminer en connaissance de cause.

Concernant les différentes missions, des engagements ont été pris quant à leur pérennité ,

-> Les agents du PCE s'inquiètent à double titre sachant que la BCR et la BDV seront placés sous le pilotage fonctionnel de la DIRCOFI et que le CSP sera effectué par le PCRP,, Que deviendront leurs missions et quel sera leur devenir statutaire ?

Aucune réponse concrète de la Direction ,

→ Les agents du SIP-SIE de Saint Amand Montrond, les agents du PCE ont alerté la Direction de la situation dramatique de leurs services, générée par des sous effectifs criants.

La Direction s'est contentée de souligner qu'elle gérait une situation de pénurie sans apporter aucune réponse concrète à part 15 jours d'équipe de renfort prévus en octobre à St Amand.

C'est largement insuffisant !

Nous n'avons pas obtenu beaucoup de réponses de la direction, les organisations syndicales de l'intersyndicale interviendront à nouveau sur tous ces sujets lors du report du CTL le 1^{er} octobre 2015.

Malgré tout, les collègues ont pu exprimer leur mécontentement sur les restructurations à venir, les conséquences des restructurations passées et le manque criant d'effectifs dans tous les services.